



الجزائر

ALGERIA

*Intervention de la Délégation Algérienne
Devant la Réunion préparatoire
intergouvernementale
De la 17ème Commission du Développement
Durable*

Sur le thème de l'Agriculture

Vérifier au prononcé

New York, le 24 février 2009

Mme la Présidente

Avant toute chose, permettez-moi de vous féliciter ainsi que les membres du Bureau et le Secrétariat de la Commission pour l'excellente organisation de nos travaux.

Toute en s'associant à la déclaration faite par le distingué Représentant du Soudan au nom du G 77 et la Chine ainsi que la déclaration faite par le représentant du Sénégal au nom du Groupe africain sur le thème «Agriculture », ma délégation souhaite présenter des propositions d'actions prioritaires dans le cadre des mesures et politiques pratiques à mettre en œuvre.

Mme la Présidente,

Au delà de l'interdépendance qui caractérise les thèmes de l'agriculture, développement rural, sécheresse, sol, désertification, ces secteurs constituent des facteurs essentiels pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire et autres objectifs de développement convenus au niveau international.

Les délibérations de la CDD-16^{ème} Commission du développement durable ont confirmé, en effet, que les objectifs solennels proclamés à Rio, puis à Monterrey et à Johannesburg ne sont toujours pas atteints; que les engagements de moyens tardent à venir; que l'action internationale demeure éclatée et trop souvent sélective; et que les modes de consommation et de production non soutenables n'ont pas fondamentalement changé.

La communauté internationale et notamment les populations les plus vulnérables de ce monde se trouve aujourd'hui confronter aux mêmes défis de la pauvreté, de la malnutrition, de crise alimentaires, du sous-développement et des pandémies, ces défis se sont conjugués à des facteurs exogènes et endogènes complexes.

Mon pays est d'avis que la crise fulgurante actuelle est la conséquence d'une agriculture négligée ou orientée vers une culture spéculative, d'une mauvaise politique commerciale, d'un dysfonctionnement systémique de l'économie mondiale, de spéculations financières, de catastrophes naturelles et de l'impact des changements climatiques.

Assurer la sécurité alimentaire, la croissance de la productivité agricole et le développement du monde rural sont des préoccupations majeures des pays en développement. Pour atteindre ces objectifs, l'effort à déployer de façon coordonnée au triple plan national, régional et international est immense. Concrètement, cela requiert au niveau national le renforcement des capacités institutionnelles et législatives, de fournir les incitations nécessaires pour l'amélioration de l'activité agricole par l'application de programmes visant à améliorer la gestion des terres et de l'eau, la relance de la mécanisation des cultures, la production des fertilisants et le développement de capacité nationale de stockage et conservation, et la promotion de l'industrie agroalimentaire. L'implication et le soutien du secteur privé, autonomisation de la femme en milieu rural couplée à une bonne stratégie de communication, sont des facteurs essentiels pour le succès de ces mesures.

Aux niveaux régional et international, un appui international conséquent en matière de financement, de promotion d'investissement dans l'infrastructure liée à l'agriculture, de formation et recherche agricole, de transfert de technologies, renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des pays du Sud et de création des régimes de commerce équitable, l'accès aux marchés agricole des pays développés et la réduction substantielle des subventions agricole ainsi que l'appui international au Programme intégré du NEPAD pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) s'avère-t-il indispensable pour accompagner les efforts des pays en développement et notamment Afrique.

Madame la Présidente,

Pour sa part, l'Algérie, a toujours été fidèle aux objectifs fondamentaux convenus sur le plan international pour l'agriculture et le développement rural ainsi que dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »).

Dans ce contexte, mon pays a adopté un Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), de lutte contre la pauvreté, la désertification et la forestation, qui sont les principales composantes de sa stratégie nationale de développement durable.

Le Plan constitue une réponse cohérente et appropriée aux objectifs assignés au secteur agricole en matière d'amélioration des performances de l'agriculture pour une satisfaction plus effective et plus large de la sécurité alimentaire des populations, de lutte soutenue contre la dégradation continue des milieux physiques, l'avancée menaçante de la désertification, de protection des ressources naturelles et de l'environnement, lutter contre la pauvreté et à la diversification des activités économiques du monde rural et encourager les investissements et la formation de l'encadrement du secteur agricole et rural..

En réponse aux enjeux majeurs du développement agricole durable et le renforcement de la sécurité alimentaire et en rapport avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement, mon pays a veillé à la mise en œuvre du Programme du Renouveau Rural (2009-2014), qui se fixe comme objectifs stratégiques l'augmentation de la production des produits de large consommation, l'accroissement des rendements et assurer la sécurité alimentaire.

Madame la Présidente,

L'Algérie garde l'espoir de voir se réaliser l'objectif de Johannesburg, tracé lors du sommet mondial sur le développement durable en 2002 où les chefs d'Etat, ont pris l'engagement solennel pour une démarche de progrès pour la réduction de la pauvreté et une gestion durable des ressources naturelle. Mon pays estime que cet objectif est réalisable, ce n'est pas une cause perdue pour peu que la communauté internationale puisse redoubler d'efforts pour pouvoir le réaliser.

Nos efforts devraient se conjuguer durant la 17ème Commission de Développement Durable (CDD-17) pour arrêté une stratégie de développement axée sur une action concertée et un mécanisme de suivi efficace pour la réalisation d'un développement durable agricole avec les trois piliers indéfectiblement liés et dont le point culminant reste l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres à travers le monde.

Je vous remercie